



Porte automatique sécurisée **Protect+**

Protect+ est la seule porte automatique du marché à pouvoir se passer de rideau métallique au regard des assurances, grâce à sa conformité à la norme EN1627, classification CR2.

Elle est conçue et fabriquée en France par Softica, PME de 70 personnes avec 15 ans d'expérience. Basée en Savoie, Softica dispose d'agences commerciales et de distributeurs partout en France. ■



Caractéristiques liées à la sécurité

- Système anti-dégondage et anti-soulèvement des vantaux par indexage des chariots
- Système anti-chevauchement des menuiseries par profils d'accrochage
- Serrure renforcée trois points à crochet homologation A2P (conforme à la norme 1627) pour garantir l'anti-arrachement
- Fermeture à clé par cylindre traversant renforcé de 30 x 30 mm type A2P 1 étoile (conforme à la norme 1627) : anti-perçage, anti-crochetage et l'anti-arrachement par clé à molette.
- Rail de guidage au sol en aluminium
- Vitrage retardataire d'effraction de type SP510 ou équivalent avec collage périphérique
- Encadrement en profils aluminium 37 mm
- Conforme norme EN 1627 (norme européenne anti-effraction) ; classification CR2, rapport d'essais n° MD 20 00 70 du CNPP

Caractéristiques générales

- Mécanisme coulissant de dimension H150 x P193 mm
- Poids max suspendu : 300 kg
- Pilotage par Motorisation Brushless Softipower+ (sans balais, alimentation 230V mono, 50/60 Hz, à courant continu, 24 V, puissance 300 W) et platine double micro-processeur
- Largeurs et hauteurs de passage : selon poids des vantaux jusqu'à L 2400 x H 2500 mm



YANNICK BOCQUET

Président de Softica

“ *Le commerçant n'a pas besoin, pour être assuré, de prévoir en plus un rideau métallique* ”

Quel est l'aspect le plus innovant de cette porte ?

« La porte automatique sécurisée est tout simplement la SEULE porte automatique sur le marché à être conforme à la norme EN 1627 et homologuée CR2 par le CNPP. Cela veut dire qu'en installant cette porte automatique, le commerçant n'a pas besoin, pour être assuré, de prévoir en plus un rideau métallique ! À partir du moment où la porte est homologuée CR2, les assureurs valideront les équipements en place ».

Quelle est la tendance du marché dans laquelle s'inscrit ce produit ?

« Plusieurs tendances se dessinent :

- Le besoin d'esthétisme : une vitrine se doit d'être attirante et de donner envie de s'y attarder, que ce soit un Bâtiment de France (alors impossibilité d'installer des rideaux métalliques devant la porte automatique) ou n'importe quel commerce de proximité.
- Le besoin de praticité : descendre et remonter son rideau plusieurs fois par jour peut être bruyant, long, physique, voire les trois. Avec Protect+, le commerçant ferme son magasin en 10 secondes.
- Le besoin d'économie : au vu de la situation sanitaire actuelle, il n'y a plus de petite économie pour les établissements. Avec Protect+, il n'y a plus de rideau métallique à acheter, ni à poser, ni à faire maintenir.
- Le besoin du "Fait en France" : on tombe tous d'accord, cette crise nous a fait réaliser l'importance du fait localement, pour soutenir l'économie nationale mais aussi pour bénéficier d'un support, d'un stock garanti, etc. C'est ce que propose Softica avec cette porte automatique et les autres portes de sa gamme ».

PHARMA

